

LIVRET D'ACCUEIL
ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL
« LE GARMOUZET »
RUE DE LA VERRERIE 02170 LE NOUVION EN THIERACHE

L'ESAT « Le Garmouzet » dispose d'un agrément de 60 places pour travailleurs handicapés hommes et femmes.

Les missions de l'ESAT

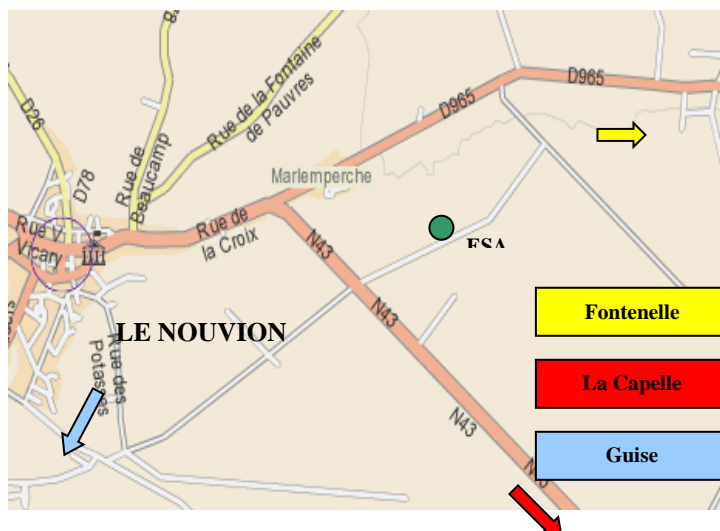
- Fournir des activités professionnelles rémunératrices aux travailleurs handicapés à travers un partenariat de sous-traitance avec les entreprises locales et par des activités de prestations extérieures.
- Développer, améliorer les capacités personnelles et l'insertion sociale en proposant des activités de soutien.
- Proposer un accompagnement individualisé et collectif.

Critères d'admission

- Etre âgé de 18 ans et avoir impérativement obtenu l'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées en Etablissement et Service d'Aide par le Travail.
- Faire une demande écrite auprès du Directeur.
- Avoir satisfait à la procédure d'admission.

Le livret d'accueil est accompagné

- De la charte des droits et libertés de la personne accueillie.
- Du règlement de fonctionnement qui définit les droits et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collective dans l'établissement.
- Du contrat de Soutien et d'Aide par le Travail établi dans le mois qui suit l'admission de l'adulte. Il fixe les modalités d'accompagnement dans le respect des droits et devoirs de chaque partie signataire.





Droits et devoirs

Respect des autres et de soi-même.

Droit à un salaire, aux congés payés, à la retraite.

Droit à la Médecine du travail.

Accès au dossier administratif et médical.

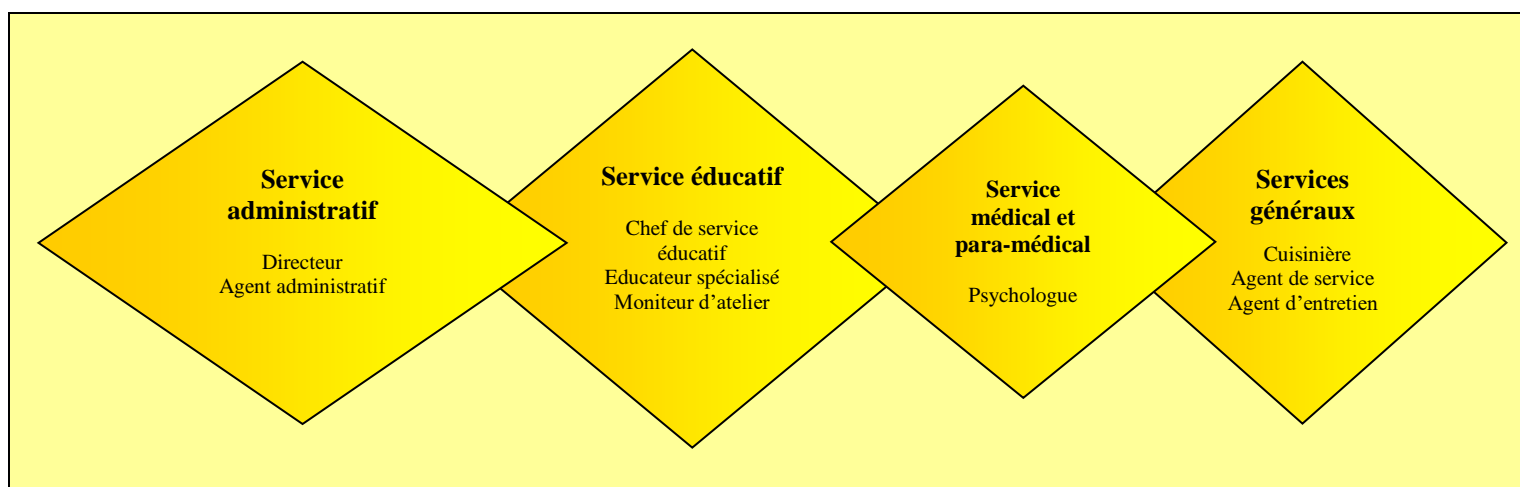
Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail.

Les modalités d'accompagnement

- Un projet d'accompagnement personnalisé (PAP) est élaboré par l'équipe pluridisciplinaire, l'usager et son représentant légal. Il évoque la situation au travail de chaque adulte et précise les orientations médico-sociales et éducatives à mettre en place.
- Un moniteur d'atelier référent est désigné pour chaque travailleur. Il est le garant de la mise en place du projet et de son suivi.
- Un droit d'expression :
 - Participation au conseil de la vie sociale.
 - Participation à la commission menus.
- Un suivi thérapeutique avec la psychologue.
- Des activités de soutien à caractère professionnel (aide en atelier formations) et médico-social et éducatif (randonnée, activités physiques, socialisation..).

<i>LES HORAIRES</i>	<i>LE TRANSPORT</i>
Du Lundi au Jeudi : 8h15-12h00 13h00-17h00 Vendredi : 8h15-12h15 Pauses : 10h30-10h45 – 15h00-15h15 A midi : repas pris au self de l'établissement. Fermetures : 4 semaines en Août 1 semaine à Noël. Peuvent être modulés pour les activités prestation peinture.	Personnel Navettes à partir de : <ul style="list-style-type: none"> • Landrecies • Origny Sainte Benoîte • Saint Michel • Hirson

L'organigramme



Vos interlocuteurs

La Direction : Mr JANKOWIAK Daniel.
 Le Chef de service éducatif : Mme DENIS Linda
 La Psychologue : Melle BERGNIER Nynon.
 L'Éducateur Spécialisé : Mr ROLAIN Guillaume.
 Le Secrétariat (standard) : tél. : 03.23.97.05.20 – fax : 03.23.97.52.68